



Certificats pour animaux apres separation

Par **calo**, le **23/12/2008** à **11:41**

bonjour , je vous expose mon probleme ici , je n ai pas trouvé l emplacement exact pour ce sujet . rnséparé de mon ex concubine , nous avons décidé ensemble que je garderais le chien que nous avions acheté . mais récemment elle me l a réclamé apres avoir pourtant fais une attestation pour me le ceder (on l avait mis a son nom) . j ai laissé trainer ces papiers betement ne pensant pas qu un soir elle me menacerait et appellerait l aide de la police pour le recuperer (quelle honte) , ce que j ai du faire a contre coeur (elle n est pas capable de s en occuper car elle est atteinte de graves soucis psychologiques) . récemment j ai repris le chien , malade dans un état critique , et j ai envoyé tous les papiers a la société canine ; donc depuis 10 jours j attend (ça prend 3 semaines) . je voudrais savoir quels sont mes droits si mon ex me menace a nouveau de vouloir recuperer le chien entre temps que dois je faire ? dois je refuser si elle vient tout en appelant la police ? il faut bien que je précise que je ne veux pas me battre contre elle , c est juste qu elle s occupe tres mal du chien qui est déjà agé , cette pauvre bete merite bien mieux .merci de votre comprehension .